

## ateliers



# NOUVEL ATELIER POLYVALENT

L'atelier de traction de Merelbeke (construit en 1920) et l'atelier central de Gentbrugge (construit en 1889) vont fusionner d'ici peu et former un tout nouvel atelier à Melle. Si tout se passe bien, la construction pourra démarrer l'été prochain.

## à Melle

**L'**AT Merelbeke est l'un des ateliers qui, à l'avenir, entretiendra les nouvelles rames Desiro. Mais l'actuel atelier, qui fait bien son âge, n'est pas équipé pour ces tâches. Ainsi, le toit n'est par exemple pas assez haut pour pouvoir y aménager des ponts roulants adaptés aux travaux à réaliser sur les Desiro. Par ailleurs, l'AC Gentbrugge, un atelier datant du 19<sup>ème</sup> siècle, est devenu trop grand pour les actuelles activités fret.

C'est pourquoi SNCB Technics a décidé de construire à Melle un nouvel atelier polyvalent qui regroupe les deux activités.

### Moderne et confortable

Le nouvel atelier de Melle se composera de deux bâtiments principaux: l'atelier de traction et l'atelier 'matériel tracté' (AMT). Et ce, sur un terrain d'environ 30 ha.

Le hall du nouvel atelier de traction disposera de 4 voies directes. Cela signifie que les rames pourront y entrer d'un côté et en ressortir de l'autre au terme de leur entretien. "Et c'est

là l'un des plus du nouvel atelier. Dans l'atelier actuel, nous ne disposons pas de cette possibilité, et nous perdons de ce fait pas mal de temps avec les manoeuvres", constate Marc De Grootte, chef de projet à l'AT Merelbeke.

Mais les nouveaux ateliers ont évidemment un tas d'autres avantages. "Ainsi, on pourra y travailler dans un hall d'entretien moderne, ce qui offre davantage de confort, de meilleures conditions de travail et une productivité accrue. Les avantages se situent également au niveau écologique. Ainsi l'espace sera mieux isolé, ce qui se traduira par une réduction des coûts de chauffage. Le bâtiment fera aussi davantage la part belle à la lumière du jour, ce qui permet également de juguler les coûts en matière d'éclairage."

### Voisinage

Tout le monde n'a pourtant pas un avis aussi positif sur le nouvel atelier de Melle. Les riverains et la Commune de Melle ont transmis pas mal de griefs vis-à-vis du projet initial. "Mais entre-temps, nous avons adapté le pro-

"Le nouvel atelier offrira plus de confort, de meilleures conditions de travail et une productivité accrue."

Marc De Grootte

jet afin d'y répondre autant que possible. Des talus de verdure seront par exemple aménagés afin de réduire à un strict minimum la gêne visuelle pour les riverains; des écrans antibruit seront installés au niveau de certaines installations. Les sources sonores seront isolées, les pylônes d'éclairage seront abaissés... De cette façon, nous avons mis sur pied un dossier solide. Si notre demande de permis de bâtir et de permis environnemental est approuvée, nous pourrons démarrer les travaux à l'été 2013."

